

BEATIFICATION
D'UN SCOUT DE TOULON



Joël Anglès d'Auriac
(1922-1944)

*S*eigneur Jésus,

Apprenez-nous à être généreux

A Vous servir comme Vous le méritez

A donner sans compter

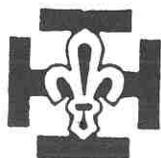
A combattre sans souci des blessures

A travailler sans chercher le repos

A nous dépenser sans attendre d'autre
récompense

Que celle de savoir que nous faisons

Votre Sainte Volonté.■



VERS LA BEATIFICATION D'UN SCOUT DE TOULON...

JOEL ANGLES D'AURIAC (1922-1944)

Le 14 septembre 1988, le Cardinal Albert DECOURTRAY, signait le décret d'ouverture de la Cause de béatification collective des **Martyrs de l'Apostolat organisé, parmi les travailleurs français requis en Allemagne.**

Il s'agit d'un aspect méconnu de la persécution nazie contre l'Eglise catholique. Un décret du 3 décembre 1943 institue une persécution systématique et programmée contre une forme de présence vivante de l'Eglise catholique : l'Apostolat catholique organisé parmi les travailleurs français requis en Allemagne.

On constate alors une vitalité spirituelle et apostolique, véritable résistance agissant à la manière d'un ferment. Le dynamisme de ces jeunes n'a eu sa fécondité que parce qu'ils furent accompagnés, soutenus, stimulés par des prêtres, leurs compagnons et leurs pourvoyeurs sacramentels. C'est une page impressionnante de l'Histoire de l'Eglise de France dans les catacombes des temps modernes. C'est une visibilité de l'Eglise du Christ à travers l'Eucharistie qui scellait la communion des clercs et des laïcs, de prêtres, séminaristes, religieux, jocistes, scouts, apôtres sans étiquette.

C'est une cause de béatification collective des martyrs de l'apostolat organisé au sein du Service du travail obligatoire. Le plus souvent, il s'agit de "petits", de "pauvres", de "modestes", qui sont allés jusqu'au martyre, dans la fidélité à l'Evangile et à l'enseignement de l'encyclique *Mit Brennender Sorge* (encyclique de Pie XI condamnant le nazisme). En tout, il faut compter une cinquantaine de martyrs, provenant d'une trentaine de diocèses et de deux congrégations religieuses.

Parmi eux, un toulonnais : Joël ANGLES D'AURIAC. Né le 25 février 1922 à Toulon, baptisé le 2 mars 1922 à la paroisse St Louis de Toulon, confirmé le 3 avril 1930 à l'externat St Joseph des Maristes à Toulon. Il était fils de Henri ANGLES D'AURIAC, médecin de Marine et de Geneviève LE MARREC.

Quatrième et dernier enfant de ce foyer, il fit ses études primaires et secondaires chez les Pères Maristes de l'Externat St Joseph. Son nom est sur la plaque commémorative du collège. Après Math-Elem (il fut reçu au bac. de Math. le 31 octobre 1942) il prépare Saint-Cyr.

Entré au clan Saint-Martin du collège Saint-Joseph (voir plus loin la liste de ses camarades du clan), il fait sa promesse scout le 23 mars 1941.

Ici, nous laissons la parole à Mgr Molette, qui nous a adressé la note ci-dessous :

Joël scout et routier

Il semble que cette promesse fut pour Joël le point de départ de ce qu'on pourrait sans doute appeler un approfondissement spirituel. Il y a lieu aussi de noter que, quelques jours après sa promesse scout, il est douloureusement frappé par la nouvelle de la mort de sa mère. En tout cas, c'est à travers des jours remplis de difficultés, de rêves, d'espoirs, d'appréhensions, d'humbles joies aussi, que se façonne sa personnalité, riche, généreuse, mais à dire vrai : bien complexe. Ainsi, la journée de ses vingt ans, le 25 février 1942, commencée par un sourire de son père, accueilli avec ferveur et gratitude, se révèle, d'après ses notes intimes, jalonnée par une suite de douches écossaises, dont le bilan lui apparaît en définitive assez amer : "Bel anniversaire".

C'est dans ce contexte, dont les contrastes l'affectent profondément, que se détachent quelques temps forts. Ses vacances de Pâques 1942 sont marquées, d'abord par une retraite, qu'il fait avec quelques autres scouts à Saint-Maximin (sans omettre une montée à la Sainte-Baume, où il est sensible au "miracle spirituel"), puis par un camp scout aux environs de La Celle (près de Brignoles) qui lui

fait noter "Camp splendide à tout point de vue". Et, du 4 (à partir d'Aubenas) au 16 août 1942, il participe au grand pèlerinage du Puy, qui culmine dans la journée du 15 août : "le soir procession ; j'ai l'honneur de porter la bannière de Provence".

Plages de lumière, tonifiantes au sein du gouffre à gouffre d'une vie journalière, qui est grevée de beaucoup de moments dont la succession et la conjonction sont loin d'être toujours euphorisantes : qu'il s'agisse du contexte le plus proche (famille, études et même scoutisme) ou bien qu'il s'agisse du contexte apparemment moins immédiat des événements sur lesquels, malgré leurs retombées, il n'a guère de prise directe (l'invasion de la zone dite libre survient trois mois après le pèlerinage du Puy). Le retentissement de tous ces événements est parfois assez grand dans la psychologie sensible, ardente, impulsive, de ce garçon de vingt ans qui sur la route du Puy, le 8 août 1942, notait pour lui-même les qualités à acquérir : obéissance, douceur, charité, bienveillance, sens exact des responsabilités.

D'étape en étape, et non sans heurts intimes, c'est ainsi qu'il arrive à son "départ routier", le 16 mai 1943. Incontestablement c'est pour lui un temps fort, très fort, dont la prière qu'il a composée pour la circonstance laisse percevoir l'intensité :

O mon Dieu, le silence, l'inconnu, l'infini de cette Route qui sera ma vie, m'accablerait si je n'étais sûr de sentir près de moi votre Divine Présence ; avec vous, Seigneur, la Route ne sera plus silencieuse, notre marche sera un long entretien ; avec vous, Seigneur, la Route ne sera plus inconnue, car vous serez mon guide infallible ; avec vous, Seigneur, la Route ne sera plus infinie, car il arrivera vite le moment où notre amitié s'épanouira pleinement dans votre ciel. Ainsi, Seigneur, qu'au terme de notre Route commune, je puisse vous dire comme les disciples d'Emmaüs : "Reste avec nous, Seigneur, car il se fait tard" ; et que je rentre à la maison du Père, guidé par les mains fraternelles du premier des Scouts Routiers.

Quinze jours plus tard, c'est la "mauvaise nouvelle" de l'envoi en Allemagne : "Question très grave, problème de conscience, résolu par la 2e solution (c'est-à-dire : prendre le maquis). Mais les possibilités manquent. Enfin ; à voir d'ici une semaine (...) Mais, à mon grand étonnement, en désaccord avec papa qui dit que je me dérobe à mon devoir. En tout cas, ce que j'ai choisi n'est pas le plus facile. Suis-je capable d'une vie si dure ? Mes amis, la vie est belle. Fiat voluntas tua". A la réflexion, prendre le maquis lui apparaît en tout cas comme la seule solution acceptable, bien qu'elle soit difficile à réaliser. Quelques jours plus tard, en effet,

il note : "la question théorique est résolue : 2e solution (...) Mais pratiquement c'est plus délicat ; car on se heurte à une quasi impossibilité. Si cette solution est impossible, on prendra la 1ère solution quoiqu'elle nous répugne. Que la volonté de Dieu soit faite". C'est donc devant l'impossibilité concrète dans laquelle il se trouve de pouvoir échapper à l'appel, qu'il répond - comme à la volonté de Dieu accueillie à son corps défendant - à la 3e convocation et se présente à la caserne française le 12 juillet 1943.

Joël en Allemagne

Le 17 juillet il arrive à Tetschen-sur-Elbe (actuellement en Tchécoslovaquie). "Dimanche 18 juillet : grand messe. Emotion. Communion des Saints, car latin. Belle musique ; orchestre à corde". Le lendemain il prend contact avec l'usine Schmidding, où il est affecté. Mais dès le mardi 20, il découvre ce qui l'attend : "Travail à la chaîne (...) dans un bruit infernal. 12 heures par jour de 6h à 6h, de jour ou de nuit chaque semaine ; pas de samedi après-midi, ni de dimanche". Mercredi 21 : "reprise du travail dans l'enfer". Et le 28 il avoue : "C'est dur parfois de rester fidèle au Départ (Routier). Mais pour le moment, c'est surtout le Seigneur qui lutte pour moi. S.R."

"Fatigue, manque de sommeil, nourriture insuffisante" en arrivent

assez vite à avoir raison de sa résistance. A plusieurs reprises, il tombe réellement malade ; dans la nuit du 12 novembre, par exemple, il note : "perte de connaissance" ; parfois, la température reste à 39°, voire 40°, pendant plusieurs jours. Telle est la toile de fond de son existence pendant plus de six mois. Evidemment, c'est le résultat de l'entreprise de dégradation systématique poursuivie, selon le programme du régime nazi, afin d'affaiblir le "potentiel humain" des Etats occupés. Or, c'est au sein même de cette "vie de bête" que Joël s'acharne à une lutte continuelle : expressément sur le lieu du travail, où son rendement est tel qu'il est plusieurs fois muté, et aussi en ce qui le concerne personnellement, comme auprès de ses camarades ; c'est pourquoi, quel que soit le climat ambiant, il ne veut pas accepter les compromissions, il se raccroche à son "départ routier", bien qu'il lui arrive même d'éprouver une certaine déception lorsque, rencontrant un vieil ami, dont il ne cesse pas pour autant d'admirer les qualités en communiant dans un même idéal : "J'ai quand même remarqué qu'il s'était laissé un peu modeler par le milieu dans lequel il vit depuis (tant de) mois. C'est normal et fatal (...) il a eu des difficultés, il en a encore, dont je dois tenir compte. (Il n'en reste pas moins qu') en résumé, il a subi l'influence du milieu".

D'ailleurs, dès son arrivée en

juillet 43, ses camarades d'infortune avaient décelé "tout de suite, chez ce grand garçon sympathique au regard clair, une volonté d'acier, une détermination inébranlable et une personnalité de meneur d'hommes. Il avait, en quelques jours, déjà conquis les camarades de déportation de son convoi et avait su s'imposer". Mais comment réagir et faire réagir dans le marasme ambiant ? A plusieurs reprises, il note : "Besoin de silence, d'isolement". Et ce n'est pas par hasard qu'il rencontre un cercle d'études (jocistes et jécistes), avec lequel il prend quelques contacts, participant à ses réunions ; mais ces contacts ne le convainquent pas de la qualité de la formule et de son adaptation à la situation de l'heure telle qu'il l'éprouve.

Sur ces entrefaites, il découvre la présence d'un, puis de deux, autres scouts ; et c'est ainsi qu'en novembre 1943 il fonde la patrouille Notre-Dame-d'Espérance. "Noël 43, note l'un des participants, fut l'occasion d'une inoubliable sortie de Patrouille en montagne ; tout le groupe, bien que fatigué et amaigri comme tous les déportés, était enthousiaste". De son côté, Joël parle de cette initiative, en disant : c'est "une réalisation dont je suis bien heureux" (25 décembre 1943). "Les mois de janvier et février, 1944 écrit un survivant, virent notre patrouille développer ses activités. Le 25 février nous fêtâmes les 22 ans de

notre chef de patrouille (...). Le 3 mars la réunion fut très importante : Joël nous communiqua des directives très précises auxquelles il pensait déjà depuis longtemps ; il s'agissait de fortifier dans leur engagement les membres de la patrouille, d'organiser des visites auprès des malades français dans les hôpitaux et d'organiser aussi des loisirs au sein d'une Amicale à créer : "Ainsi, conclut ce témoignage, se concrétisa le projet de Joël mettant la patrouille de l'Espérance au service de la communauté des Français déportés en Allemagne". Le jeudi 9 mars, on est obligé de changer de lieu pour la réunion prévue, celui chez qui elle devait se tenir ayant "été prévenu par l'Arbeitsamt (chef d'équipe allemand) que nos retrouvailles trop fréquentes étaient suspectes". Le lendemain, "vendredi 10 mars, Joël est arrêté à l'usine par la Gestapo" (l'acte d'accusation précisera que le 10 mars est "le jour de sa fête") ; dans les jours suivants, "toute la patrouille fut convoquée à la police et se vit signifier l'interdiction du mouvement Routier-Scout de France en Allemagne".

Joël arrêté, condamné, décapité

Incarcéré à Aussig, Joël est le 12 mai 1944 envoyé à la prison de Leitmeritz, où son acte d'accusation est dressé le 6 septembre : l'inculpé, travailleur-auxiliaire, "n'a jamais eu d'activité politique ; il était scout

depuis 1940 (... A Tetschen il habitait avec d'autres Français). Ses camarades de chambre étaient pour la plupart des jeunes gens, à qui l'inculpé avait essayé de communiquer son esprit ; et il y était déjà parvenu, de telle sorte qu'il était devenu comme leur chef de file ; d'ailleurs, ces jeunes travailleurs français montraient déjà une hostilité à l'esprit allemand, comme le prévenu (...). Début février 1944, l'inculpé s'était fait porter malade et avait entraîné avec lui d'autres camarades, prétextant la maladie pour ne pas travailler (...). Toutes ces dépositions ressortent des affirmations de (suivent les noms des témoins)". Or, qui sont ces témoins ? Il y avait d'abord un italien d'une soixantaine d'années, venu de Marseille comme volontaire pour travailler en Allemagne, homme veule, sans conscience ni religion ; inséparable de ce flagorneur des Allemands, un alsacien très pro-allemand, promu interprète pour les travailleurs français, apporte aussi sa version du sabotage de Joël malade ; autres témoins encore, une employée de la cuisine et bien évidemment le chef allemand du personnel employé à l'usine. "En examinant ce pourquoi il était employé dans cette firme allemande, l'inculpé aurait dû comprendre qu'il participait à une grande entreprise qui concernait le monde entier qu'il ne participait pas seulement à une usine de guerre allemande, mais à la construction du

monde nouveau. De sa part, c'est donc contraire à la conscience (...). Ses activités correspondaient aux manœuvres extérieures et intérieures des puissances ennemies". Une lecture attentive de l'acte d'accusation, dont le texte subsiste encore aujourd'hui (avec la mention que, dans un cas pareil, "la grâce n'a pas d'objet"), permet de discerner pourquoi, par ses activités scoutes et leur influence, Joël Anglès d'Auriac "est de ce fait déshonoré et sera condamné à mort", pour "haute trahison" pouvaient préciser plus tard les services français. Cette condamnation sera prononcée le 20 octobre 1944.

C'est à la prison de Dresde que la sentence sera exécutée. Nous avons sur cette phase ultime de sa vie le témoignage du père Franz Baensch, aumônier catholique de la prison de Dresde, qui a assisté le condamné jusqu'à la fin. Ce prêtre, oblat de Marie Immaculée, n'oubliait pas qu'il était "fils spirituel de votre grand compatriote Eugène de Mazenod, qui est mort évêque de Marseille et qui a fondé la congrégation des Oblats en 1816 à AIX-en-PROVENCE avec la devise : Dieu m'a envoyé annoncer l'Evangile aux pauvres". Voici donc ce qu'il écrivit plus tard au père de Joël :

Dans la prison préventive à Dresde, comme aumônier catholique de la prison, j'ai fait la connaissance de votre cher fils et pris soin de lui. A

mon grand regret il a été condamné à mort pour complicité avec l'ennemi ; et le 6 décembre, deux jours avant la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge et au jour de saint Nicolas, il a été exécuté. Lorsque j'avais rencontré Joël dans la prison, il avait ouvert de grands yeux et s'était montré très surpris : il m'expliqua, plus tard, que sa grande demande durant son emprisonnement, ç'avait été, en effet, de voir encore une fois un prêtre et de recevoir Jésus-Christ (...). Le jour de son exécution, j'ai pu lui causer une grande joie, avec quelques cigarettes et avec une conversation plus longue. Il n'était pas désespéré, mais il était très tranquille et tout prêt. Ses cheveux noirs étaient bien brossés ; son comportement laissait voir qu'il était prêt et calme. C'est le matin du 6 décembre que vers 11 heures il reçut la nouvelle de sa toute prochaine exécution, qui eut lieu entre 18 heures et 18 heures trente. Entre-temps, votre cher fils a encore pris son repas ; dans l'après-midi il s'est encore une fois confessé et a reçu, avec neuf autres compagnons d'infortune, la Sainte Communion. Ne pensez pas qu'il était triste. Il me disait : "Je suis tout tranquille, je peux dire que je me réjouis d'aller à la mort, car je vais à Jésus-Christ. C'est Lui qui m'a si bien conduit. Je le remercie de tout mon cœur. Je n'ai qu'un seul souci, c'est celui de ma famille". La célébration de la commu-

nion, à laquelle participaient aussi un autre Français (Jean Bruyeron, 121 rue Henri Roland à Villeurbanne, dans le Rhône) et quelques Tchèques, était très émouvante. Joël Anglès récita les prières avant la communion ; et c'est avec un grand recueillement et une religieuse émotion qu'il reçut le cher Sauveur vers les 4 heures de l'après-midi. Il était dans la cellule, comme dans un recoin des catacombes, éclairé par un faible éclairage au plafond et par deux cierges sur la petite table pour la communion. La prière de ces hommes condamnés à mort avait quelque chose de solennel. Dans la Sainte Communion, ils recevaient Notre-Seigneur Jésus-Christ comme leur ami ; et sur leur visage on voyait la certitude et le courage d'hommes prêts à cette heure ultime. Dans le temps qui suivit la Sainte Communion, Joël récita le chapelet avec son camarade Bruyeron. Le soir, à six heures, Joël et les autres se préparèrent pour leurs derniers pas. Il était debout, calme, devant moi. Sur son front, je dessinais la Croix sainte et lui donnais la bénédiction apostolique afin qu'il gagne les indulgences de la mort parfaite. Lorsqu'on appela le nom de

Joël, il alla vers la mort comme un héros chrétien ; il n'a pas souffert extérieurement, car l'exécution par la guillotine est la plus humaine dans ce cas. Et je suis sûr que Joël participe maintenant au droit seigneurial de Jésus-Christ : il n'y a aucun doute à ce sujet ; car Joël ne s'est pas simplement laissé prendre sa vie, mais il en a fait retour, comme par un libre cadeau de son amour, à Dieu son créateur dans les mains de qui il remettait ce signe visible de son amour fidèle et inviolable à Notre-Seigneur Jésus-Christ. De la sorte, il voulait offrir le sacrifice de sa vie, en union avec celui de Jésus-Christ, en réconciliation pour les crimes de l'époque (...). Je possède une relique de votre cher fils, qui avait coupé pour moi une mèche de son toupet ; Joël s'est réjoui quand je lui ai dit que je l'enverrais à ses parents.

Tel est donc le témoignage de l'aumônier catholique allemand de la prison de Dresde.

Après ce texte que Mgr Molette a rédigé pour notre plaquette afin de présenter ce dont fut l'aboutissement l'ultime sacrifice de Joël, il nous reste à lancer une sorte d'appel à documents auprès de ceux qui l'ont connu et aimé dans notre région. Et c'est afin d'encourager ceux qui pourraient fournir des écrits ou des témoignages que, pour terminer, nous publions le dernier message que Joël écrivit une heure avant d'être décapité : cette lettre est vraiment digne des premiers martyrs chrétiens.

Le 6 décembre 1944

Mon Cher Jean,

Voici le dernier message de votre ami Joël, qu'il soit le témoignage de ma forte amitié. Un dernier service : transmettre mes dernières paroles à ma famille, à l'adresse suivante :

Dr Anglès d'Auriac, 26 Avenue de Parmelan, Annecy (H. Sav.)

Voici mes dernières instructions : tout ce qui est personnel et ce qui en vaut la peine, le renvoyer à ma famille. Le reste, à répartir entre les camarades de l'équipe : couteau à Pierre, harmonica à Jean, carte de scout à Jean-Louis, et renvoyer le Crucifix et les photos à ma famille. Mon scalp et mes livres à Amédée.

Ne soyez pas tristes, je meurs avec le sourire, car le Seigneur est avec moi, et je n'oublie pas qu'un Routier, qui ne sait pas mourir n'est bon à rien. Conservez un sourire souvenir de moi et continuez dans la voie que je vous ai tracée. C'est certainement la plus fructueuse et celle qui conduit à la vie la plus pleine.

Adieu Frères Routiers, ma dernière parole : Ne quittez pas le Scoutisme.

Mon cher papa, ma chère Odile, mon cher Robert, ma chère tante Yvonne et tous ceux qui me sont chers : Voici ma dernière lettre, qui vous sera le dernier témoignage de ma profonde affection.

Ne soyez pas tristes, soyez certains que J'ACCEPTÉ L'ÉPREUVE PRESQUE AVEC JOIE ET JE L'OFFRE POUR VOUS TOUS... LE SEIGNEUR EST AVEC MOI ET JE VAIS MAINTENANT LE VOIR DE PLUS PRES. LUI SEUL EST LA VIE REELLE ; LE SECRET DE LA VRAIE JOIE.

Vivez en contact perpétuel avec LUI et vous trouverez le bonheur vrai.

Ne soyez pas tristes. Quant à moi, je vais retourner à mon grand ami qui m'attend là-haut. Je suis très calme -, mais sec. Ne prenez pas mon attitude pour de la sécheresse.

Je vous serre tous, mes Biens-Aimés, sur mon cœur aussi fort que je le puis. Je vous ai profondément aimés. Soyez remerciés des joies que vous m'avez données. Grâce à vous, je vais mourir avec joie, le Seigneur près de moi. Ma dernière prière : VIVEZ AVEC LE SEIGNEUR. IL EST LA VIE. ADIEU.

Mon cher Amédée et le Clan, soyez remerciés des joies que vous m'avez données.

Grâce à vous, je vais mourir avec joie, le Seigneur près de moi. Que ma lettre soit le témoignage de ma profonde amitié.

Amédée, ne m'oublie pas et reste avec le Seigneur.

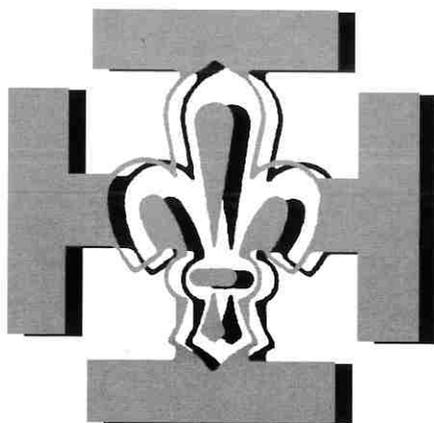
Je suis enterré : Cimetière St Paul, Bernhard Strasse 24, - ADIEU.

Je pardonne aux responsables de ma mort. Mon livre de bord à Amédée.

JOEL

La Cause de Béatification introduite par le Cardinal DECOURTRAY, le 14 septembre 1988, est confiée au Postulateur Général, Mgr Charles MOLETTE, actuel Président des Archivistes de l'Eglise de France. Conformément à la Constitution Apostolique DOMINUS PERFECTIO MAGISTER du 25 janvier 1983 et au décret de la S.C. pour les Causes des Saints du 7 février 1983, définissant les normes à observer par les Evêques dans les enquêtes pour les Causes des Saints, Mgr Joseph MADEC, Evêque de Fréjus-Toulon, a désigné Mgr Noël FORNO, Vicaire Général, comme son Délégué auprès du Postulateur Général en ce qui concerne l'enquête diocésaine.

Tous ceux qui ont connu Joël D'AURIAC sont priés d'envoyer leur témoignage à l'Evêché de Toulon, à Mgr FORNO - Impasse de Beaulieu - 83100 TOULON - Tél : 94.27.03.17.



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIERES

de

Joël Anglès d'Auriac

Routier Scout de France

Déporté S.T.O.

exécuté par les Allemands à Dresde

le 6 Décembre 1944

à l'âge de 22 ans

"Rouge, couleur de dévouement et de sang versé : les deux seules choses, dont tu ne dois pas être économe pour te rappeler, à l'exemple de tes aînés tombés aux carrefours des voies sacrées de France et de Palestine, qu'un routier, qui ne sait pas mourir, n'est bon à rien".

